

L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL : UN SITE SCINDÉ EN DEUX

AU DÉBUT des années 60, dans la foulée de la Révolution tranquille (voir l'article du docteur Rheault aux pages 6, 7 et 8), l'étatisation des soins de santé au Québec s'amorce. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ), administratrices chevronnées, anticipent le coup. En 1964, l'hôpital situé sur la partie est de leur terrain devient à leur requête une nouvelle entité juridique, constituée en corporation sous le nom de « Hôtel-Dieu de Montréal ». La partie ouest du site demeure l'apanage de la congrégation des religieuses.

LES HOSPITALIÈRES seront présentes au sein du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu pendant une période de transition. En 1973, un directeur laïc succède à la dernière directrice Hospitalière de Saint-Joseph. Des sœurs continuent à siéger sur le conseil jusqu'en 1996, date de la fusion du Centre hospitalier universitaire de Montréal (le CHUM).

LE DÉBAT sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu ne concerne dans l'immédiat que la partie est du site, laquelle appartient aujourd'hui au CHUM. Les jardins, la chapelle et plusieurs autres bâtiments, y compris le Musée des Hospitalières, demeurent entre les mains des religieuses.

Plan adapté par la SHP du document Site de l'Hôtel-Dieu. Étude du potentiel de développement par Rayside Labossière architectes. Notes de Kevin Cohalan et Annabel Loyola.

